

# FAIRE AVANCER LE PLAIDOYER

POUR LA SANTÉ  
ET LES DROITS  
SEXUELS ET  
GÉNÉSIQUES

**RAPPORT SUR LES RÉSULTATS**  
DE LA RETRAITE DE  
NOVEMBRE 2019 SUR LE  
PLAIDOYER EN SDGS



Action Canada  
pour la santé & les droits sexuels



Canada

## CONTEXTE

En novembre 2019, [Action Canada pour la santé et les droits sexuels](#), en lien avec l'Initiative de planification de l'avenir<sup>i</sup> et grâce au soutien d'Affaires mondiales Canada, a réuni des militant-es à Ottawa (Canada). Ces personnes représentaient divers organismes et diverses coalitions qui travaillent à faire avancer la santé et les droits sexuels et génésiques (SDSG) dans le monde. Les participant-es ont échangé à propos du plaidoyer en SDSG et ont appris les un-es des autres.

Objectifs de cette retraite :

- Partager des meilleures pratiques et des stratégies concernant le plaidoyer en SDSG;
- Participer à un apprentissage collectif en matière de suivi et d'évaluation du plaidoyer en SDSG;
- Explore challenges and opportunities related to funding
- Rédiger des recommandations à l'intention des bailleurs de fonds mondiaux, concernant les meilleurs moyens de soutenir le plaidoyer féministe en SDSG;
- Approfondir les relations et explorer la collaboration entre les organismes de plaidoyer en SDSG à l'échelon mondial, la société civile canadienne et le Gouvernement du Canada.

Ce rapport sur les résultats offre un aperçu de ces discussions, un résumé de la récolte des effets (une méthodologie de suivi et d'évaluation qui peut être utilisée pour tirer des apprentissages du plaidoyer en SDSG et pour en évaluer l'impact), de même que des recommandations pour les bailleurs de fonds mondiaux qui voudraient soutenir le plaidoyer en SDSG.

i [L'Initiative de planification de l'avenir](#) est une coalition d'organismes canadiens qui travaillent ensemble à plaider pour un leadership canadien en matière de santé et droits sexuels et génésiques. Ses membres sont [Action Canada](#), [le Partenariat canadien pour la santé des femmes et des enfants](#), [Oxfam Canada](#), [Canada Global](#) et le [Conseil canadien pour la coopération internationale](#).

## APERÇU DES DISCUSSIONS

### Définir notre plaidoyer

#### Que voulons-nous dire par « plaidoyer »? Que signifie « faire » du plaidoyer?

Dans nos discussions, un point de départ important a été la définition du plaidoyer, en particulier le plaidoyer pour faire avancer la santé et les droits sexuels et génésiques. Bien que tou-te-s les participant-es à la retraite se considèrent comme des militant-es féministes, chacun-e a reconnu que leurs travaux respectifs semblaient très différents et étaient **largement influencés par les contextes politiques et leurs environnements de travail. Il n'existe pas de recette unique et spécifique pour le plaidoyer en SDSG.**

Le plaidoyer en SDSG vise souvent à faire en sorte que l'État ou le gouvernement adopte des lois et des changements aux politiques, mais pour les militant-es travaillant dans des pays aux gouvernements autoritaires, il n'est pas possible de s'engager auprès de l'État. Alors, le plaidoyer peut se concentrer plutôt sur les groupes d'opposition ou le secteur privé. Lorsque les changements juridiques et de politiques ne sont pas une option, le plaidoyer peut également consister à modifier des normes sociales et à favoriser des contextes propices à la mise en œuvre de politiques.

Pour le progrès en SDSG, nous utilisons diverses méthodes de plaidoyer. Ces stratégies et activités incluent, entre autres : le leadership de la réflexion, le développement d'un corpus de données, le changement de politiques, la mise en œuvre de politiques, la décriminalisation, les actions en contentieux, le renforcement de capacités, le renforcement de mouvements, la narration et l'amplification des voix, de même que des activités d'information, d'éducation et de communication (IÉC).

Le plaidoyer peut prendre de nombreuses formes, mais tou-te-s les participant-es convenaient qu'il s'agit d'**un outil féministe et décolonial pour perturber le pouvoir, modifier le discours et susciter l'imputabilité.**

Les participant-es ont identifié le **renforcement de mouvements** comme étant essentiel au plaidoyer en SDSG. Cela comprend les réunions, le dialogue, la contestation/remise en question de normes sociales, l'apprentissage/collaboration entre mouvements, la mobilisation communautaire et l'ouverture d'un espace pour le désaccord et la dissidence – en reconnaissant à quels endroits la croissance a souvent lieu. Le groupe a également convenu que la reconnaissance des liens entre mouvements et l'engagement au renforcement de mouvements sont essentiels à un plaidoyer féministe, antiraciste et intersectionnel. Parmi les autres principes clés figurent la représentation, l'appropriation, l'approche par la base ainsi que la reconnaissance et la perturbation du pouvoir et des iniquités structurelles.

Au cours de la retraite, des participant-es ont remis en question l'utilisation du terme « plaidoyer » (le mot anglais « advocacy », que l'on traduit également parfois par l'expression « défense des droits et intérêts »). Le terme anglais « advocacy », couramment utilisé dans le Nord, n'a pas la même signification ou le même impact dans d'autres langues et contextes. Des termes tels que « activisme », « lobbying », « influence » ou « défense des droits de la personne » peuvent mieux rendre compte de ce travail, selon les stratégies en cause. Malgré la différence de terminologie, l'acte de **contester le pouvoir et demander à ses détenteurs de rendre des comptes** a eu une large résonance.

Un autre thème de la discussion sur le plaidoyer en SDSG a été le rôle des militant-es de « **tenir le cap** » et **contrer l'opposition**. Dans la plupart des pays et des contextes politiques, les militant-es féministes sont des intervenant-es clés pour protéger les acquis en SDSG et pour prévenir les reculs. L'action pour tenir le cap peut prendre diverses formes; il peut s'agir de contrer la désinformation, de définir des stratégies et d'établir des ordres du jour au sein des mouvements et entre eux,

et de mener des actions participatives. Ce travail est essentiel à la protection et à l'avancement de la SDSG.

Enfin, les participant-es ont exprimé la nécessité **que le plaidoyer soit défini par les personnes qui réalisent le travail**, et non par des bailleurs de fonds ou par des organismes du Nord ayant leurs propres idées sur le sujet. Cela est essentiel non seulement pour mettre en œuvre un plaidoyer pertinent et transformateur, mais aussi pour contester des dynamiques de pouvoir coloniales, racistes et néfastes.

## Être imputable à l'égard des mouvements

**Les bailleurs de fonds ont-ils des comptes à rendre aux mouvements? Que se passe-t-il lorsque des bailleurs de fonds prennent le rôle de militant-es? Qu'en est-il de l'imputabilité au sein des mouvements?**

L'intérêt croissant des bailleurs de fonds à soutenir le plaidoyer, au cours des dernières années, a entraîné une augmentation de leur participation à des forums de plaidoyer. En raison des rapports de pouvoir en jeu, ceci peut conduire des bailleurs de fonds à assumer un rôle actif, voire directif, et risque d'étouffer les voix des militante-s de la base. Ceci peut renforcer des hiérarchies et des systèmes d'oppression, en plus d'attirer l'attention vers d'autres points de mire que ceux des mouvements.

Les bénéficiaires eux-mêmes facilitent parfois le dépassement des limites en accordant aux bailleurs de fonds l'accès à des forums de plaidoyer. Le pouvoir joue un rôle clé dans ce type de situation; les organismes sont souvent coincés dans une mentalité de manque de ressources, et hyperconcentrés sur la poursuite de fonds et le maintien des sources financières. Les bailleurs de fonds sont invités dans ces forums afin qu'on leur fasse la preuve d'une « optimisation des ressources » – un concept renforcé par des modèles de financement imparfaits qui exigent des résultats concrets et quantifiables.

### **Les bailleurs de fonds doivent avoir conscience du pouvoir qu'ils détiennent.**

Plutôt que de participer à des forums de plaidoyer, les bailleurs de fonds devraient se réunir avec leurs homologues dans des cadres où le pouvoir est partagé plus équitablement. En outre, les militant-es devraient être invité-es à participer aux forums des bailleurs de fonds, où il leur serait possible d'observer comment ceux-ci opèrent et comment les décisions sont prises.

La relation de « partenariat » entre le bailleur de fonds et le bénéficiaire, qui peut servir à rendre le pouvoir invisible, devrait être réévaluée. L'utilisation du terme « partenaire » plutôt que « bailleur de fonds » ne change pas le positionnement du pouvoir dans une relation de financement.

Une autre avenue par laquelle les bailleurs de fonds peuvent favoriser l'imputabilité envers les mouvements et les bénéficiaires serait l'**amélioration de la transparence des bailleurs de fonds** concernant les priorités, les valeurs (le bailleur de fonds valorise-t-il les mouvements et l'imputabilité?), les processus et les dépenses.

Les bailleurs de fonds doivent être conscients de la manière dont leurs structures peuvent inhiber et empêcher le renforcement de mouvements. En « cloisonnant » les enjeux dans des portfolios séparés et en définissant des priorités et des résultats spécifiques, **les organismes finissent par rencontrer des limites dans leur capacité à être créatifs, à pratiquer l'intersectionnalité et à favoriser les partenariats**. Lorsque les exigences de suivi et d'évaluation requièrent des résultats stricts dans des domaines thématiques spécifiques, il est difficile de mesurer la valeur d'un travail transversal, entre mouvements, comme l'établissement de liens entre l'activisme lié aux changements climatiques et les enjeux de SDG.

### **L'imputabilité au sein des mouvements est également une considération essentielle.**

Le processus de plus en plus courant des subventions en cascade [sous-traitance] et/ou le recours à des organismes intermédiaires ont modifié la relation

traditionnelle entre les bailleurs de fonds et les bénéficiaires : des ONG organisent des coalitions et des consortiums, soumettent des propositions conjointes et gèrent les relations. Bien que ce modèle valorise les partenariats et le renforcement de mouvements, il peut entraîner une concurrence pour le financement et une augmentation du soutien financier aux organismes nationaux de coordination de plus grande taille – souvent basés dans le Nord. Dans ces cas, l'imputabilité est détournée des bailleurs de fonds, tandis que le pouvoir s'étend à l'organisme ou aux organismes intermédiaires. Certes, ces modèles de financement offrent de nouveaux moyens de joindre les militant-es locaux/locales et de la base, mais ils ne doivent pas être considérés comme le seul remède pour répondre aux lacunes des modèles de financement. Les bailleurs de fonds et les intermédiaires devraient tous être responsables de l'implication significative des organismes locaux et de la base.

## **Modèles de financement alternatifs**

À la retraite de novembre, l'**Association for Women's Rights in Development**, le FRIDA **Young Feminist Fund** et le **Fonds Égalité** ont offert des présentations sur les modèles de financement féministes et sur le financement d'organismes de défense des droits des femmes. De la cartographie du paysage du financement jusqu'aux moyens par lesquels ils le remettent en question et le transforment, ces organismes ont présenté le travail qu'eux et leurs partenaires effectuent pour créer des mécanismes de financement plus transparents et responsables. Certaines des valeurs du financement féministe qui ont été décrites incluent : la confiance, la transparence, le renforcement de capacités, la souplesse, la participation, l'imputabilité, l'équité et la consultation.

Consultez la section « **Ressources** » pour plus d'information sur les modèles de financement féministes.

## TIRER LES LEÇONS DE NOTRE PLAIDOYER ET RENDRE COMPTE : LA RÉCOLTE DES EFFETS

Bien que les militant-es connaissent l'importance et l'efficacité de leur travail, **les structures hiérarchiques traditionnelles échouent souvent à saisir l'impact du plaidoyer**. Le plaidoyer pour la santé sexuelle et génésique et les droits qui s'y rattachent, par exemple, peut être difficile à mesurer, ou il peut être difficile d'en rendre compte, car c'est un domaine de travail non linéaire, imprévisible, mené sur de longues périodes et qui dépend de divers facteurs externes.

La plupart des bailleurs de fonds posent à leurs récipiendaires de fonds des questions peu réalistes, lourdes et inefficaces. Par exemple, lorsqu'on demande de compter les « bénéficiaires » (ou « client-es ») ou de fournir d'autres données quantitatives, ce qui est rapporté est souvent une supposition éclairée. Une telle évaluation nécessite trop de ressources et de temps; et les données qui en résultent ne correspondent pas nécessairement à l'action de plaidoyer réalisée.

La consultante Barbara Klugman, praticienne en évaluation, s'est jointe à nous pour partager ses connaissances sur le suivi et l'évaluation du plaidoyer en SDSG. Les participant-es ont été initié-es à la **récolte des effets**, une méthodologie de suivi et d'évaluation qui peut être utilisée afin de découvrir ce qui est significatif pour des bailleurs de fonds et de permettre aux organismes de rendre des comptes pour l'argent reçu tout en contribuant à l'apprentissage interne et à la croissance.

**La récolte des effets tient compte de la complexité du plaidoyer.** Plutôt que de demander aux militant-es de prévoir les changements et les réalisations à venir, on leur demande de cerner et de confirmer des changements (des « effets ») qui ont déjà eu lieu. Il leur est possible ensuite d'évaluer comment leur travail a pu contribuer ou non au changement identifié. La récolte des effets examine de manière réaliste la sphère d'influence d'un organisme. Au lieu d'essayer de prouver un lien de causalité, cette méthode examine les effets concrets (visés ou non) et elle évalue les contributions et divers autres facteurs pouvant avoir eu un impact sur les résultats finaux.

### EFFET :

Un changement observable, vérifiable à des comportements, des relations, des actions, des politiques ou des pratiques – que ce soit à l'échelon individuel, collectif, communautaire, organisationnel ou institutionnel.

### PRODUIT :

Ce que l'intervention a effectué; preuve d'une activité complétée; cette activité contribue à influencer des personnes (et la conséquence de cette influence constitue un « résultat »).

Au lieu de nous demander « comment mesurer le plaidoyer », nous avons utilisé la méthode de la récolte des effets pour retourner la question à l'envers, mettant en question l'idée que la reddition de comptes est quelque chose que nous ne faisons que pour nos bailleurs de fonds. La récolte des effets encourage les militant-es à la considérer comme une **occasion d'apprentissage interne et de croissance**.

## Commencez par ce qui a changé et déterminez ensuite quel rôle vous avez joué

Dans le cadre de cette activité, on a demandé aux participant-es : « Comment pouvons-nous savoir si ce que nous faisons fonctionne? ». On les a encouragé-es à réfléchir aux effets réels. Les sous-questions incluaient :

- Qui a changé? (p. ex., une personne, une institution)
- Quel a été le changement?
- Qu'est-ce qui est fait autrement?
- Au cours de quelle période? Où?
- Qu'espériez-vous qu'il se produirait? Qu'est-ce qui s'est produit?
- Quels ont été les effets/résultats? (Quelque chose de nouveau, et non l'activité comme telle.)

Les facteurs externes qui influencent souvent le plaidoyer en SDSG peuvent inclure le changement politique, l'adoption de nouvelles lois ou politiques, les médias, d'autres groupes ou organisations, de nouveaux influenceurs et nouvelles influenceuses, des décideur(-euse)s, et bien plus encore. Plutôt que d'essayer de prévoir puis d'expliquer plus tard comment votre organisme a atteint à lui seul un objectif spécifique et fait progresser la SDSG, la récolte des effets recommande **une réflexion régulière sur les effets/résultats** (aussi souvent que chaque semaine) et une évaluation pour déterminer comment votre travail a contribué à des résultats spécifiques.

La récolte des effets est très participative; elle fait appel à différentes parties prenantes, intervenant-es et bénéficiaires pour vérifier les résultats et les contributions. Ce processus complète le plaidoyer en SDSG, où les différentes parties prenantes et facteurs externes peuvent tous avoir un impact sur les résultats. La collecte des effets peut également être une approche féministe du suivi et de l'évaluation (S&É) en ceci qu'elle **reconnait et valorise les récits et les témoignages** afin de valider les résultats et les contributions, et accorde de l'importance à **la collaboration et au renforcement de mouvements** pour parvenir à des résultats.

La récolte des effets saisit la complexité et empêche les organismes de s'attribuer malhonnêtement tout le mérite des effets spécifiques. Avec tant de facteurs imprévisibles et une multitude de joueur(-euse)s et de mouvements contribuant au changement de diverses manières, il n'est pas réaliste d'attribuer les progrès en matière de SDSG à un seul organisme ou une seule activité.

Lors de la retraite de novembre, les participant-es ont utilisé la méthodologie de récolte des effets pour cerner et confirmer les résultats, et pour un remue-méninges sur les preuves de leur contribution à ces changements.

## La récolte des effets en six étapes

- 1 Concevoir la récolte des effets – déterminer les besoins et la raison d’être de la démarche, et à quelles questions il faut répondre
- 2 Collecter des données et rédiger une description des effets – Examiner les preuves et la documentation pour appuyer les effets recensés et rédiger des descriptions des changements et des contributions
- 3 Impliquer des informateur(-trice)s – Travailler avec les militant-es, organismes et bénéficiaires/client-es pour collecter plus d’information sur les effets
- 4 Confirmer les effets auprès de sources externes – Interviewer des dépositaires d’enjeux et les inviter à une discussion, notamment des groupes externes, pour vérifier et améliorer la précision des descriptions des effets et des contributions
- 5 Analyser et interpréter – Catégoriser les constats, analyser et évaluer en collaboration si la récolte répond aux questions établies à l’étape 1
- 6 Appuyer l’utilisation des constats – Discuter des résultats et de ce qui a été appris; considérer si/comment ceci affecte le travail ou la prise de décisions dans l’avenir

## RECOMMANDATIONS ÉMERGENTES

**Qu’avons-nous appris par le biais de nos relations de financement? Que peuvent faire les bailleurs de fonds pour mieux soutenir le plaidoyer pour l’avancement en SDSG?**

### DEMANDES DE FINANCEMENT

- S’appuyer sur une feuille de parcours éloquent et une saine gestion financière pour justifier le soutien à des organismes, plutôt que sur des processus d’appel d’offres trop exigeants.
- Se demander ce qui est nécessaire, plutôt que ce qui est raisonnable. Les exigences de la proposition sont-elles proportionnelles au financement? Les critères sont-ils justes et raisonnables?
- Développer des systèmes pour faciliter le financement de groupes non enregistrés et informels qui font un plaidoyer en SDSG. Pour leur sécurité et/ou en raison de la politisation de leur travail, et pour d’autres raisons, de nombreux groupes et organismes ne peuvent pas se constituer/enregistrer légalement dans leur pays, ou choisissent de ne pas le faire.
- Investir dans l’apprentissage féministe (par exemple, recherche, constitution d’un corpus de données, stratégie, apprentissage intermouvements, suivi et évaluation féministes, apprentissage).
- Répondre aux propositions en temps opportun.

## EXIGENCES DE COMPTE RENDU

- Adopter des processus et des mécanismes de compte rendu adaptés à l'objectif, flexibles et spécifiques au plaidoyer, en reconnaissant la nature unique du plaidoyer en SDSG.
- Adopter des mécanismes de reddition de comptes basés sur la confiance, avec les bénéficiaires, tenant compte de leurs antécédents et de leurs travaux antérieurs.
- Reconnaître la différence entre les produits et les effets.
- Solliciter les suggestions des bénéficiaires de subventions sur d'autres façons de documenter le travail et d'évaluer l'efficacité du plaidoyer.
- Travailler avec les bénéficiaires individuels pour rédiger des questions de suivi et d'évaluation personnalisées qui répondent aux besoins des deux parties.
- Utiliser des questions ouvertes dans les modèles de compte rendu (par exemple : Comment cela s'est-il passé? Qu'avez-vous appris?)
- Envisager le recours à des services externes d'évaluation (payés par le bailleur de fonds) pour décharger le bénéficiaire de la responsabilité de compte rendu.
- Cesser les pratiques de compte rendu extractives, comme les missions et le tourisme de bailleur de fonds, la demande de photos aux bénéficiaires, de citations, de témoignages personnels, etc.
- Veiller à ce que les modèles de compte rendu soient disponibles dans différentes langues et à ce que les bénéficiaires puissent soumettre leurs réponses dans leur langue maternelle, ce qui leur permettra de rédiger des articles sur leur plaidoyer. Il est également important que les gestionnaires de subventions et/ou les points focaux régionaux parlent la langue du bénéficiaire de la subvention.
- Recadrer la reddition de comptes comme une occasion pour le bailleur de fonds d'apprendre des bénéficiaires (à l'opposé d'une occasion pour ceux-ci de prouver leur valeur au bailleur de fonds).
- Encourager et financer des pratiques rigoureuses de documentation des apprentissages des bénéficiaires, et faire en sorte que ces comptes rendus d'apprentissages remplacent les exercices de reddition de comptes qui ne leur bénéficient pas.
- Veiller à ce que les processus et les mécanismes de compte rendu créent du sens et de la valeur pour les bénéficiaires.
- Reconnaître la nécessité de souplesse et en faire preuve, en ce qui concerne les implications en matière de sécurité et des préoccupations des bénéficiaires à cet égard en lien avec la documentation (par exemple, lors de la demande de reçus).
- Remplacer les rapports écrits par des appels téléphoniques ou des réunions afin de maximiser l'efficacité et de réduire les exigences de temps pour le personnel.
- Envisager l'utilisation d'autres mécanismes de suivi et d'évaluation et de compte rendu, comme la récolte des effets.

## TRANSPARENCE

- Pratiquer une transparence réciproque entre les bailleurs de fonds et les bénéficiaires de subventions, en ce qui touche les priorités, les objectifs stratégiques, les valeurs et la dimension de la politique.
- Mettre en œuvre un processus d'évaluation anonyme et réciproque de la relation entre le bailleur de fonds et le bénéficiaire.
- Créer des espaces pour l'échange de connaissances entre le bailleur de fonds et les bénéficiaires de subventions.
- Pratiquer la transparence en ce qui concerne l'engagement des bailleurs de fonds dans des systèmes qui sapent le travail des organismes œuvrant à faire progresser la SDSG (par exemple, investissement/soutien à des industries extractives, militarisme, etc.).
- Pratiquer la transparence en ce qui concerne l'affectation des fonds et la manière dont les décisions de financement sont prises.



- Reconnaître le rôle double de certains organismes en tant que bailleurs de fonds et bénéficiaires de subventions (par exemple, les fonds pour femmes, les commanditaires fiscaux, etc.) et les dynamiques complexes de pouvoir inhérentes.
- Rehausser la sensibilisation concernant le **complexe industriel de la bienfaisance** et la professionnalisation du plaidoyer, et des façons par lesquelles ces phénomènes peuvent renforcer les structures du pouvoir et affaiblir les mouvements.
- Se montrer critique à l'égard de la **localisation** superficielle des organismes non gouvernementaux internationaux (ONGI) (c.-à-d. le déplacement d'organismes réellement locaux par des ONGI ayant une plus grande capacité dans les sphères du financement du plaidoyer) et des façons par lesquelles cela peut nuire aux organismes locaux et aux mouvements.

## PARTICIPATION DES BAILLEURS DE FONDS À DES FORUMS DE PLAIDOYER

- Adopter des principes et des lignes directrices concernant la participation des bailleurs de fonds à des forums de plaidoyer (par exemple, les organismes devraient avoir un espace pour s'organiser entre eux, les bailleurs de fonds les rejoignant à un stade ultérieur). Les bailleurs de fonds devraient inviter les bénéficiaires à les informer de la stratégie et à les mettre à jour sur leur travail, au lieu de rejoindre les forums de plaidoyer.
- Favoriser une meilleure sensibilisation des bailleurs de fonds au sujet de leur pouvoir et de leur influence dans les forums de plaidoyer; et libérer les bénéficiaires de la responsabilité de signaler ce sujet et/ou de faire respecter des limites.
  - » Pareillement, les ONGI devraient constater et reconnaître le pouvoir qu'ils détiennent dans les forums de plaidoyer, et cesser les comportements directs ou perturbateurs.

## EXPERTISE

- Embaucher des défenseur(-euse)s des mouvements pour aider à éclairer le financement du plaidoyer. Ceci nécessite de reconnaître un éventail d'expériences et un assouplissement des exigences en matière d'éducation formelle lors de l'embauche.
- Écouter les mouvements en ce qui concerne les discours pour « la participation des hommes et des garçons »; certains ONGI et certains bailleurs de fonds ont une compréhension superficielle des enjeux féministes et s'engagent dans des programmes qui risquent de renforcer les pratiques patriarcales et les inégalités structurelles.
- Écouter les suggestions et les réactions des bénéficiaires et faire preuve de réceptivité à leur égard.
- Adopter un système participatif pour l'octroi de subventions, qui engage le mouvement dans les décisions de financement.
- Être à l'écoute des apprentissages et de l'expertise des bénéficiaires et faire preuve de souplesse face aux changements apportés aux modèles logiques et aux cadres de projet.
- Les bailleurs de fonds doivent assumer la responsabilité de comprendre le contexte dans lequel les militant-es travaillent. En ayant une compréhension claire de ce qui se passe dans la ville, le pays ou la région, les bailleurs de fonds peuvent mieux comprendre les changements systémiques et la manière de répondre aux besoins de leurs bénéficiaires.

## DURABILITÉ

- Reconnaître que le changement nécessite du temps – offrir un financement à long terme et souple, qui peut être utilisé pour couvrir des coûts essentiels, indirects et de base comme le loyer, les salaires et les frais de réunion.
- Inclure un financement supplémentaire pour aider les organismes à financer les congés parentaux et les autres frais de personnel.
- Reconnaître et soutenir les militant-es en SDSG en tant que défenseur(-euse)s des droits humains, et investir dans leur sûreté et leur sécurité.
- Soutenir et promouvoir les autosoins, la sécurité et une rémunération équitable au sein des organismes bénéficiaires.
- Faciliter les présentations à d'autres bailleurs de fonds et sources de soutien.
- Permettre une utilisation souple des fonds aux organismes qui investissent dans des activités génératrices de revenus.
- Encourager et soutenir l'intégration d'aspects du plaidoyer dans des projets de prestation de services.
- Ne pas idéaliser certains groupes ou organismes – investir dans des mouvements plutôt que simplement dans des joueurs individuels.

## RÉDUCTION DE LA COMPARTIMENTATION

- Financer et soutenir des espaces pour le renforcement de mouvements, la collaboration entre mouvements et l'élaboration de stratégies.
- Rehausser la compréhension des bailleurs de fonds concernant les liens entre les enjeux, le rôle essentiel du travail entre mouvements et le danger de séparer les enjeux les uns des autres – ajuster en conséquence les volets du financement et les exigences de compte rendu.
- Adopter une approche intersectionnelle et élargir le soutien en SDSG de manière à mettre des subventions et du financement à la disposition d'organismes dirigés par des personnes LBTOI+.

## Questions que les bailleurs de fonds devraient poser aux bénéficiaires

- De combien d'argent avez-vous besoin pour atteindre vos objectifs? De quelles autres ressources ou de quel soutien avez-vous besoin pour que ce projet réussisse?
- Quels changements externes ont eu un impact sur votre organisme ou votre plaidoyer? Quels changements internes?
- Des changements inattendus se sont-ils produits pendant la période du financement?
- Avec quels mouvements avez-vous travaillé ou collaboré?
- Quels outils/mécanismes/approches de plaidoyer avez-vous utilisés pour vous rapprocher de vos objectifs?
- De quelles ressources avez-vous besoin pour le suivi et l'évaluation de votre travail?
- Combien de cycles d'évaluation aimeriez-vous (c.-à-d. fréquence annuelle, trimestrielle, ou autre)?
- Quelle est la meilleure façon d'évaluer votre travail?
- Comment ceci favorisera-t-il votre apprentissage à l'interne?
- Quelles hypothèses/suppositions faites-vous, dans votre théorie du changement?
- Avez-vous des rétroactions pour nous en ce qui concerne le processus de compte rendu ou notre communication avec nos bénéficiaires?
- Quelles ressources avez-vous investies dans cette demande de subvention (ou dans ce rapport, selon le cas)?
- Quel a été l'impact de cette subvention pour votre personnel et votre organisme?

Faire avancer le plaidoyer pour la santé et les droits sexuels et génésiques

## Questions à poser aux bailleurs de fonds :

- Lorsque vous examinez les rapports des bénéficiaires, quels éléments regardez-vous? (Et suggestion de supprimer les questions supplémentaires.)
- Quel est votre processus de réception, d'analyse et d'utilisation des rapports?
- Les rapports et les informations seront-ils utilisés d'une autre manière (par exemple, pour l'élaboration de politiques)?

## RESSOURCES

(Repérage des ressources en français : symbole \* en début de ligne.)

\* [Aperçu du Fonds Égalité: Renforcer le financement féministe durant la pandémie de COVID-19 et au-delà](#), Beth Woroniuk

[Building a transformative agenda for accountability in SRHR : lessons learned from SRHR and accountability literatures](#), Victoria Boydell et al

[Effective Social Justice Advocacy: A Theory-of-Change Framework for Assessing Progress](#), Barbara Klugman

[Feedback Labs : Tools and Training](#)

\* [Grands espoirs et fortes attentes – Recommandations du mouvement féministe au Fonds Égalité](#), AWID

[Keystone Accountability: Guides and Resources](#)

[No Royal Road: Finding and following the natural pathways in advocacy evaluation](#), Jim Coe et Rhonda Schlangen

[No Straight Lines](#), FRIDA Young Feminist Fund

[Outcome Harvesting](#), Better Evaluation

[Outcome Harvesting](#), Ricardo Wilson-Grau et Heather Britt

[www.outcomeharvesting.net](#)

[Philanthropy for the Women's Movement. Not Just 'Empowerment'](#), Françoise Girard

[Resourcing Strengthening of Feminist Movements in Asia and the Pacific: A Feminist Funding Manifesto](#), Women's Fund Asia

[Roots of Change: A step-by-step advocacy guide for expanding access to safe abortion](#), Ipas

[Towards a new ecology for the human rights movement](#), Human Rights Funder Network

\* [Vers un écosystème de financement féministe](#), AWID

[Vibrant Yet Under-resourced: The State of Lesbian, Bisexual & Queer Movements](#), Astraea Lesbian Foundation for Justice

[What is Feminist about Outcome Harvesting?](#), Barbara Klugman

[What is Outcome Harvesting](#), Ricardo Wilson-Grau



**Action Canada**  
pour la santé & les droits sexuels



**OXFAM**  
Canada



Son avenir, son choix est financé par le Gouvernement du Canada par le biais d'Affaires mondiales Canada, de même que par Oxfam et des donateur(-trice)s individuel-les.

Le présent rapport et le rassemblement dont il fait état ont été possibles grâce au soutien financier d'Affaires mondiales Canada dans le cadre du projet **Son avenir, son choix** d'Oxfam Canada.